

Quelle dynamique pour l'emploi dans la filière équine en 2013 ?

Par : **Chloé Abellan**, Equi-ressources



La filière équine française regroupe une centaine de métiers, dont certains peuvent être difficilement identifiables en l'absence d'un lien évident de prime abord avec l'animal (vente de vêtement d'équitation par exemple). De fait, les fonctions exercées, les conditions de travail, les opportunités d'emploi varient d'un secteur à l'autre. Cet article présente les dernières données publiées par l'Observatoire Emploi, métiers et formations d'Equi-ressources, plateforme d'information et de services entièrement dédiée au rapprochement entre offre et demande en matière d'emploi et de formation dans la filière équine.

En 2013, l'Observatoire économique et social du cheval (OESC) estimait les emplois dans la filière équine à 179 392¹. Parmi ceux-ci, 57 300 sont exercés en activité principale (soit 32 % de l'emploi total). Force est de constater que le secteur est marqué par la pluri-activité de ses acteurs. Ce phénomène est particulièrement observable dans le domaine de l'élevage (12 % des emplois au titre d'une activité principale). La filière élevage est également caractérisée par un taux élevé d'éleveurs non professionnels. Le phénomène de pluri-activité est aussi observable dans les courses (seulement 7 % en activité principale), au sein des entreprises de gestion des paris, principalement².

Sur les 180 000 emplois³ qui constituent la filière équine, plus de 125 000 sont en lien direct avec les équidés. L'emploi en lien direct avec les équidés constitue l'activité principale d'environ 42 000 personnes, soit environ 3/4 de la population en activité principale de la filière équine. L'emploi direct agricole (élevage, équitation, courses et autres utilisateurs du cheval) représente 63,50 % du périmètre total de l'emploi équin. À ces emplois s'ajoutent les emplois directs non agricoles (cabinets vétérinaires, maréchaux-ferrants, autres prestataires de soins, transporteurs, loueurs, courtiers, agences de ventes aux enchères, abattoirs, équarisseurs...) qui représentent 7 % du total. Enfin, 29,50 % de l'emploi équin est constitué d'emplois indirects (paris hippiques, entreprises d'alimentation, d'équipement, organismes du secteur des courses...).

1. Annuaire ECUS, 2013. Sur la base des données 2012 de la Mutualité sociale agricole et des enquêtes réalisées par les observatoires régionaux.

2. Pour seulement 7 % des 37 249 emplois des entreprises de paris, l'activité de paris hippiques constitue une activité principale (données Annuaire ECUS, 2013).

3. Ce tableau présente les chiffres d'emplois obtenus avec la nouvelle méthodologie de décompte.

La population salariée de la filière équine

En 2012, 48 % des salariés cotisant à la Mutualité sociale agricole⁴ étaient en contrat à durée indéterminée (CDI), 29 % en contrat à durée déterminée (CDD), 14 % en apprentissage et 9 % en contrat saisonnier. Depuis 2009, on note une augmentation du nombre de contrats en CDI (+ 4%) et des contrats en alternance (+ 1 %) ainsi qu'un recul des embauches en CDD (- 3 %) et des contrats saisonniers (- 2 %), Les contrats précaires (apprentissage compris) représentent 52 % de l'ensemble des contrats. Même si la part de CDI tend à s'accroître, la filière équine reste une filière nettement précaire. En effet, la proportion du nombre de CDI par rapport à l'ensemble des filières à l'échelle nationale est inférieur de près de 38 %⁵.

Les salariés de la filière équine se distinguent par leur jeunesse, en moyenne 31 ans, soit 9,5 ans de moins que la moyenne nationale des salariés, toutes filières d'emplois confondues⁶. L'âge médian est de 28 ans et la tranche des 18-22 ans représente à elle seule un quart des salariés. La grande majorité des salariés est âgée de 18 à 35 ans (près de 63 %).

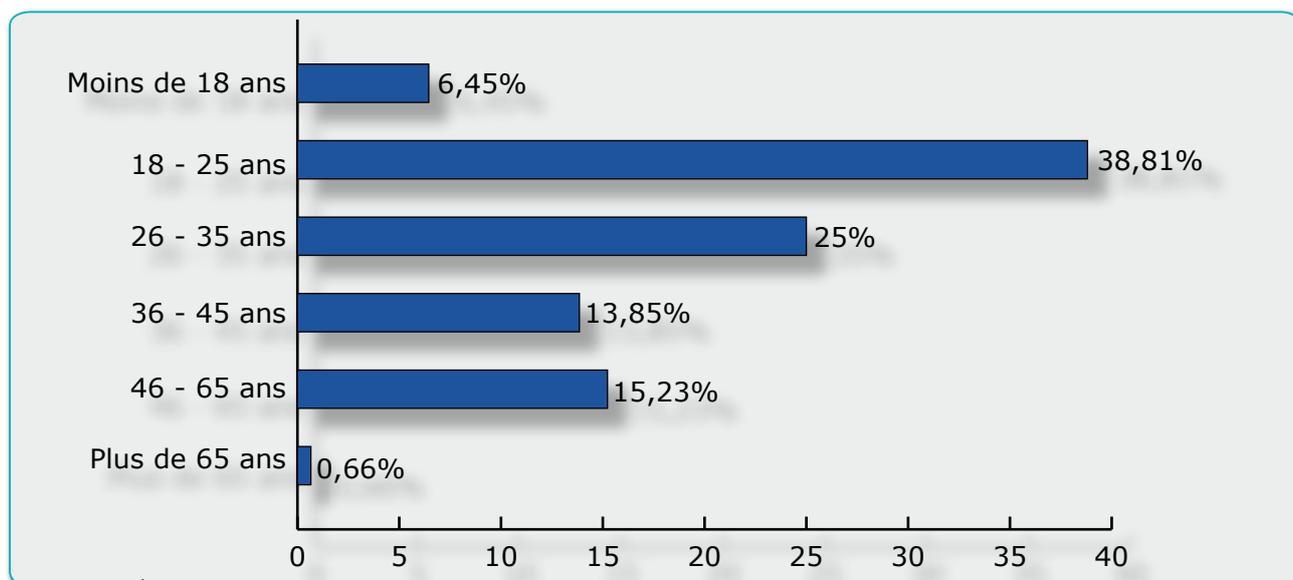


Figure 1 / Structure par âge des salariés de la Mutualité sociale agricole dans la filière cheval (26 636 en 2012)

L'entrée des femmes sur le marché du travail est l'un des traits majeurs de l'évolution de l'emploi global depuis la Seconde Guerre mondiale. Les femmes représentaient en 1962 un emploi sur trois, toutes filières confondues. En 2007, elles représentent presque un emploi sur deux. En effet, 48 % des emplois sont aujourd'hui occupés par des femmes⁷.

4. Cette analyse, étant basée sur les données MSA, ne regroupe pas l'ensemble de la population salariée mais seulement les salariés de la filière affiliés à cet organisme, soit 26 636 salariés en 2012.

5. En 2012, une enquête réalisée par l'INSEE montrait que les CDI représentaient 86,8 % des emplois en 2010 (Emplois et salaires, enquête 2012, INSEE).

6. «Evolution de l'âge moyen et de l'âge médian de la population », données INSEE, 2012.

7. Population en emploi selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle, données INSEE, 2012.

En France, près d'un quart des exploitations agricoles sont dirigées par des femmes alors qu'elles n'étaient que 8 % en 1970. L'emploi dans la filière équine est particulièrement emblématique de cette évolution. Entre 1999 et 2009, la proportion de femmes est passée de 38 % à 49,4 % de l'emploi équin. En 2012, le pourcentage de femmes chez les salariés agricoles de la filière équine s'élevait à 54,15 %⁸.

	Répartition totale des emplois suivant le secteur	Répartition dans le secteur selon le sexe	
		Hommes	Femmes
Centres équestres	41,69%	35,59%	64,41%
Ecuries de dressage	19,28%	39,74%	60,26%
Entraînement (courses)	25,44%	64,03%	35,97%
Haras (élevage)	12,86%	50,18%	49,82%
Autres	0,73%	83,74%	16,26%

Tableau 1 / Répartition hommes/femmes dans la filière équine

Les emplois des femmes sont clairement concentrés dans les centres équestres et les écuries de dressage. Les hommes restent majoritaires dans le secteur des courses.

7 métiers concentrent 70 % des offres d'emploi

Depuis sa création en mai 2007, Equi-ressources a enregistré près de 7 000 offres, ce qui permet d'avoir une approche assez représentative du marché et de ses évolutions au niveau national de l'emploi salarié. En 2013, 30 métiers composent l'essentiel des offres d'emploi (seulement 2,77 % des annonces concernent d'autres métiers). 7 métiers représentent 70 % des 1 518 offres déposées en 2013. Le secteur sport/loisirs concentre la plus grande partie des offres (27 %), suivi par le secteur des courses et l'élevage. Pour l'ensemble de ces métiers, les niveaux V (CAPA) et IV (bac) sont les plus demandés.

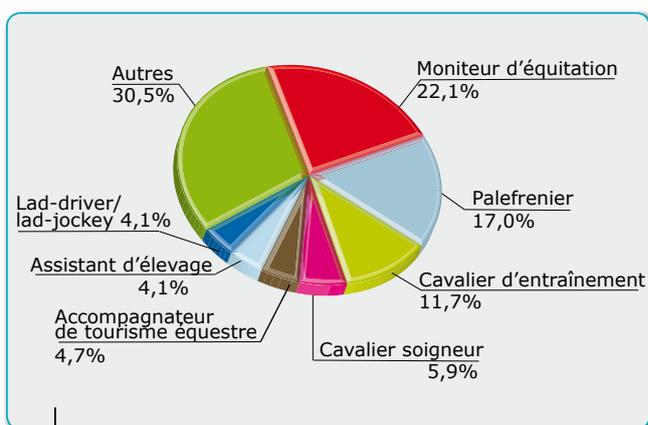


Figure 2 / Les métiers composant les offres d'emploi Equi-ressources

8. Données MSA 2012

Croissance des offres d'emplois de moniteurs, animateurs et accompagnateurs de tourisme équestre

Entre 2011 et 2013, le nombre d'offres d'emploi gérées par Equi-ressources a connu une croissance moyenne de 19% par an pour l'ensemble des métiers. Seules deux catégories ont diminué : « cavalier soigneur » et « cavalier de sport ». Pour ces deux catégories d'offres, la baisse est compensée par l'augmentation des offres de «groom » depuis 2013. Cela provient probablement d'une différence d'appellation pour qualifier trois métiers dont les définitions sont assez proches. L'accroissement de la demande en moniteurs, animateurs et accompagnateurs de tourisme équestre depuis 2010 va de pair avec le développement du secteur sport/loisirs.

Ces données montrent également une légère hausse du niveau de formation attendu : depuis 2013, le niveau bac est de plus en plus demandé afin de pourvoir les postes d'assistants d'élevage.

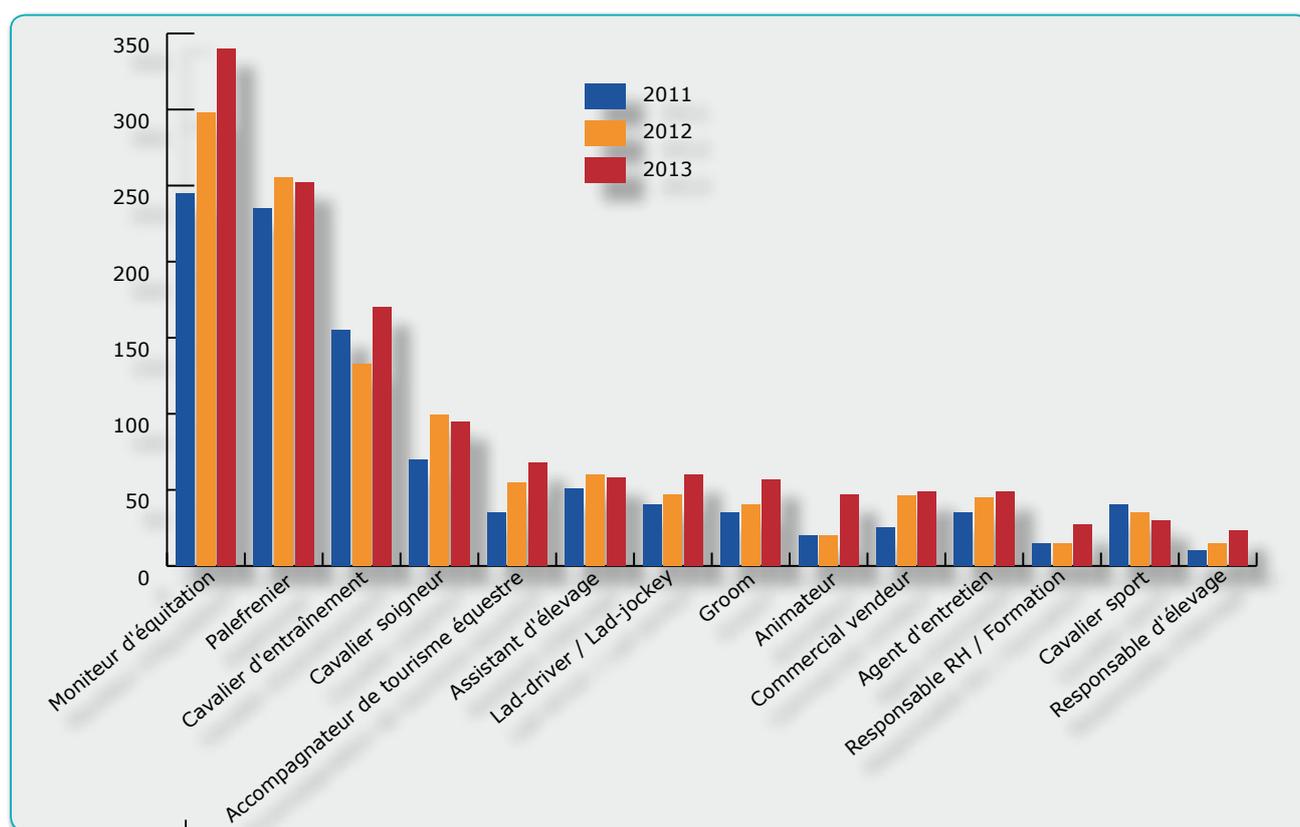


Figure 3 / Evolution du nombre d'offres d'emploi gérées par Equi-ressources

Une filière dynamique dans un secteur en crise

Malgré quelques signes de ralentissement dans l'élevage, la filière équine reste un des secteurs d'emplois dynamique au sein de l'emploi agricole. En effet, entre 1980 et 2010, le nombre d'UTA⁹ dans la filière agricole globale a diminué de près de 56 %¹⁰.

Cette dynamique de croissance a été particulièrement portée par la croissance des licenciés en sports équestres (+ 51 % entre 2001 et 2010)¹¹.



*Pour déposer une offre ou consulter les offres gratuitement,
rendez-vous sur :*

équi-ressources
EMPLOIS - MÉTIERS - FORMATION

www.equiressources.fr

9. Unité de travail agricole. 1 UTA = 1 personne à temps plein sur l'année

10. «De l'exploitation familiale à l'entreprise agricole», Pascale Pollet in Trente ans de vie économique et sociale, Insee références, édition 2014.

11. Fédération française d'équitation